

COMMUNE DE VAILLY
COMPTE RENDU
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 20 MAI 2016

Présents : Yannick TRABICHET, Maire, Romain GURLIAT, Adrien CHEVALLET, Michaël STEHLIN, Adjoints, Laurent NAZAIRE, Florent FAVRE, Christophe TRABICHET, Marlène BONDAZ, Céline CHEVALLET, Julien CHATELAIN, Sylvain ROCHY, Jean-Louis MOREL-VULLIEZ, Sophie CHATELAIN, Carole CURSAT.

Absent excusé : Ghislain TRABICHET

Secrétaire de séance : Carole CURSAT

Le compte-rendu du 18/03/2016 est approuvé à l'unanimité.

I – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Michaël Stehlin rappelle qu'un formulaire de demande de subvention destiné aux associations est disponible en mairie ou en téléchargement sur le site internet de la commune. Les dossiers reçus ont été examinés par la Commission « Affaires scolaires, Vie associative, Culture Jeunesse, Sport et Vie quotidienne » qui s'est réunie le 22 avril dernier. Une seule association a demandé une subvention d'investissement, à savoir l'Union Instrumentale pour le renouvellement de leurs costumes.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une enveloppe de 8 000 euros a été votée au budget primitif 2016 pour les subventions à répartir aux associations.

Après avis de la commission des affaires scolaires et associatives,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de verser les subventions ci-après :

Club d'amitié « Les Mésanges » :	400 €
Association Sportive Scolaire:	1 000 €
Section AFN de Vailly :	300 €
Union Instrumentale de Vailly :	2 500 €
Brevon-Bénin :	200 €
Football-Club du Brevon :	150 €
MJC du Brevon :	400 €
Secours en Montagne Vallée du Brevon :	150 €
Bell'Gym Club :	150 €
Chœur du Brevon :	200 €
Ski-Club de Lullin :	200 €
Attitud'Altitudes :	100 €

Total	5 750 €
-------	---------

Une subvention supplémentaire pourra être attribuée à une association caritative. Le conseil municipal est invité à réfléchir à cette future attribution.

II – EMPLOIS OCCASIONNELS D'ÉTÉ

Le Conseil Municipal, sur proposition de Madame le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'embaucher 5 jeunes au maximum, de 16 à 20 ans, pour une durée de trois semaines chacun, à temps complet, répartis sur les mois de juillet et août, afin de faire face à un surcroît occasionnel de travail d'entretien (entretien des fleurs, désherbage du cimetière, divers d'entretien, peinture ...), fixe leur rémunération sur la base du traitement afférent à l'indice majoré 320, charge Madame le Maire de recruter les personnes nécessaires pour la durée nécessaire, et l'autorise à signer les contrats de travail à durée déterminée.

III – RÉVISION DES LOYERS

Madame le Maire rappelle que les loyers des appartements du Kayi au Lavouet et celui du multi accueil Les Bout'Chou du Brevon seront révisés au 1^{er} juillet, comme chaque année. Cette augmentation étant prévue dans chaque bail passé, il n'est pas nécessaire de délibérer. Les charges relatives à ces locations seront réévaluées au vu des charges réelles de l'année. Chaque locataire sera informé du nouveau montant en vigueur au 1^{er} juillet.

IV – TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que chaque année, Monsieur le Préfet donne la répartition des jurés d'assises entre les communes du département. Cette année, la Commune de Cervens est chargée du tirage au sort pour les communes du canton de Thonon-Les-Bains dont la population est inférieure à 1300 habitants (Cervens, Draillant, Lullin, Orcier, Reyvroz et Vailly). Chacune de ces communes doit fournir à la Commune de Cervens une liste de 2 noms tirés au sort sur la liste électorale, soit 12 noms au total. Monsieur le Préfet procédera ensuite à un nouveau tirage au sort pour ne retenir que 4 noms.

Le Conseil Municipal procède au tirage au sort.

V – CONVENTION AVEC LE CDG 74 POUR INTERVENTION DE L'ARCHIVISTE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de l'intervention régulière de l'archiviste du Centre de Gestion de Haute-Savoie en 2010, 2011, 2012 et 2014. Pour que ce travail ne perde pas son intérêt, elle précise qu'il est nécessaire de faire régulièrement cet entretien des archives. Elle propose donc de faire à nouveau appel à l'archiviste du CDG 74 pour effectuer ce travail de maintenance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de faire appel à l'archiviste du CDG 74 pour la maintenance annuelle des archives de la Commune, autorise Madame le Maire à signer la convention et le règlement de mise à disposition à intervenir avec le Centre de Gestion de la Haute-Savoie, et dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2016.

VI – VENTE DE BOIS

Madame le Maire indique que suite à l'affichage fait pour la vente des lots d'affouages situés à la sortie du Lavouet, plusieurs offres sont parvenues en mairie. Les lots ont été attribués au plus offrants, à savoir : lot 1 attribué à Monsieur Joseph Chevallet pour la somme de 619 €, lot 2 attribué à Monsieur Pierre Meynet pour la somme de 610 €, et le lot 3 attribué à Monsieur Joseph Chevallet pour la somme de 927 €.

Par ailleurs, les lots de résineux aux lieux-dits Les Rigoles et Les Panichères ont été attribués à la Sarl Les Mélézes, Monsieur Patrick Bidal, pour la somme de 3 200 € pour le lot en bord de route, et 360 € pour le lot sur pied.

VII – DECISIONS MODIFICATIVES

Madame le Maire, considérant que les crédits prévus à certains articles du budget primitif 2016, en section d'investissement et de fonctionnement doivent être ajustés, propose d'apporter les modifications suivantes au budget principal 2016 :

Libellés	Recettes		Dépenses	
	Article	Montant	Article	Montant
Matériel de transport	2182/040	- 32 310.96		
Produits des cessions	024	+ 2 500.00		
Plus/moins-value cess.			192/040	- 29 810.96
TOTAL		- 29 810.96		- 29 810.96

Libellés	Recettes		Dépenses	
	Article	Montant	Article	Montant
Différences sur réalisa.	7761/042	- 29 810.96		
Produits des cessions	775	- 2 500.00		
Valeur comptable im.			675/042	- 32 310.96
TOTAL		- 32 310.96		- 32 310.96

OBJET DES DEPENSES	Diminution sur crédits déjà alloués		Augmentation des crédits	
	Article	Somme	Article	Somme
Départements	1323/041	- 105 946.00		
Départements			1323	+ 105 946.00
TOTAL		- 105 946.00		+ 105 946.00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les décisions modificatives et virements de crédits indiqués ci-dessus.

VIII – QUESTIONS DIVERSES

➤ **Intercommunalité :**

Maîtrise d'œuvre crèche/école maternelle : Le marché de maîtrise d'œuvre doit être prochainement attribué, l'objectif étant de déposer le permis de construire avant la fin de l'année pour une ouverture éventuelle en 2018.

PLUi : Des ateliers thématiques sont organisés avec le bureau d'études et le service urbanisme de la CCHC courant juin, les membres de la commission communale PLUi sont invités à y participer.

ZAE de Lullin : le projet est l'un des plus avancé sur le périmètre de l'intercommunalité. Les entreprises intéressées doivent se manifester rapidement auprès de la CCHC. Une information est disponible sur le site internet de la Commune.

- **ASA des Trois Becs** : les propriétaires concernés par le projet ont reçu la convocation à la première assemblée générale, au cours de laquelle seront votés les membres du syndicat (9 membres titulaires, 9 membres suppléants). Cette assemblée aura lieu le samedi 11 juin 2016 à 9h30 à la salle communale. En attendant, Madame le Maire a été nommée administrateur provisoire de l'ASA.

- **Coupes de bois en cours** :

Bois bostrychés à La Côte : un constat photographique, entre les secteurs des Combes et de Sous La Côte, a été réalisé par la Commune et l'entreprise Bois du Dauphiné, chargée de l'exploitation du bois malade. Environ 3 500 m³ de bois vont être exploités, obligation de demie charge sera faite à l'entreprise.

Coupe d'éclaircie aux Bœufs : 21 hectares, sur une propriété privée, vont être exploités par la société GST Bois. Un courrier a été envoyé aux propriétaires du secteur pour les informer.

- **Travaux de voirie 2016** : la municipalité a retenu les routes suivantes pour l'entretien annuel. Les informations ont été transmises à l'intercommunalité qui est compétente en matière de voirie communale. Les secteurs retenus sont : route de la Buchille (du bas jusqu'à la Grange Neuve), Le Courson/Lavouet, Les Plagnes, cour du bâtiment « Le Kayi », route des Aix, mur soutènement route des Aix, accès cimetière.

Une mise en enrobé sera, par ailleurs, réalisée dans la partie « extension » de la cour de l'école primaire.

- **Travaux Conseil Départemental 74 au Quart-Charrière** : le chantier a démarré, pour une durée de travaux de plusieurs mois (élargissement de la route depuis la place de la vogue en direction du Quart-Charrière, déplacement des poteaux telecom, réfection du réseau d'eaux pluviales...). Une réunion publique aura lieu le mardi 7 juin 2016 à 18h30 à la salle communale pour informer les habitants de la commune et ceux des communes voisines. Il sera fait en sorte que les coupures de route soient réduites à minima. La commune de Vailly profitera de ces travaux pour réaliser une pose de canalisations eau potable.
- **Route de Léré** : Erdf va procéder à la mise en souterrain de la ligne HTA qui surplombe les 2 terrains concernés par des permis de construire. Une réunion de chantier aura lieu le 27 mai prochain avec les personnes concernées et Erdf.
- **Containers semi-enterrés** : les containers semi-enterrés seront installés en fin d'année. Le site principal restera implanté place de la Vogue. Deux autres points d'apport volontaire sont envisagés : Pimberty et Les Plagnes/déchetterie.
- **Travaux du Syane Perroux/Canivet** : le décompte définitif a été réceptionné, 47 000 € restent à la charge de la Commune, à régler en 2016 sur ses fonds propres.

- **Réhabilitation de l'auberge du Billat** : Les travaux sont programmés pour le 1^{er} trimestre 2017. Une rencontre entre le gérant et le bureau d'études a eu lieu.
- **Journée de nettoyage des sentiers** : elle aura lieu le 18 juin 2016, à partir de 7h 00, la commission se réunira pour définir quels secteurs sont à privilégier. Les personnes intéressées pour participer à ce nettoyage sont priées de s'inscrire auprès du secrétariat de mairie.
- **Bulletin municipal** : une commission est prévue prochainement pour la préparation du prochain bulletin, qui paraîtra autour du 15 juillet.
- **Manifestations diverses** : la journée des Moulins aura lieu les 21 et 22 mai prochains. L'emmontagnée du troupeau de Jean-Rémi Chevallet aura lieu le 5 juin prochain.

A ce jour, il n'est pas fixé de date pour la prochaine réunion du conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23h00.

Le Maire,



Yannick TRABICHET